

Charenton

n° 257

Juin 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DECRYPTAGE

La réforme du quotient familial

page 10

GRAND ANGLE

Le plan vélo

page 17

PORTRAIT

Patricia Fernandes

page 26



Vaccins Covid – Pour comprendre

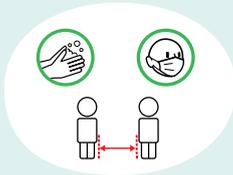
Vaccins Covid-19, les infos à connaître

À quoi servent les vaccins ?



Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

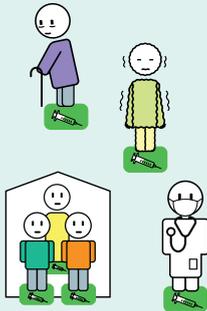
Les vaccins Covid sont très efficaces pour se protéger des formes graves de la Covid.



Même vaccinés, nous devons respecter les gestes barrières (masque, lavage de mains, distance).

Qui peut se faire vacciner ?

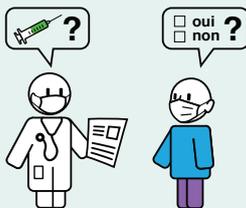
Le vaccin est proposé à tous les adultes. Certains sont prioritaires :



- personnes âgées
- personnes avec une santé fragile (par exemple cancer, maladies rares)
- personnes qui ont plus de risque d'attraper la Covid. Par exemple les personnes qui vivent en foyer, les professionnels de santé.

Parfois, le vaccin n'est pas recommandé. Par exemple : allergies graves, avoir eu la Covid il y a moins de 3 mois, etc.

Le vaccin est-il obligatoire ?



Le vaccin n'est pas obligatoire : il faut donner son accord (consentement).

Si vous refusez, cela n'a pas de conséquence sur votre accompagnement, vos papiers, votre hébergement.

Ces vaccins sont-ils sûrs ?



Ces vaccins sont sûrs. De nombreuses études ont été faites. Ces vaccins sont contrôlés, sécurisés, et continuent d'être surveillés, comme tous les vaccins.



Retrouvez le plaisir d'aller chez vos restaurateurs et cafetiers !

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 En bref

10 Décryptage : Réforme du quotient familial



12 En direct

17 Grand angle Le Plan vélo



21 Citoyens de demain



26 Portrait

Patricia Fernandes,
Présidente du Tennis Club



28 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Bernard Ghnassia, Juliette Pavy, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** JM Hillereau, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers mixtes recyclés et issus de forêts gérées durablement





COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS DE 1915 | Dans le cadre de la commémoration du génocide des Arméniens, la Ville de Charenton et la Fédération des Combattants et Résistants Franco-Arméniens (FCRFA) ont organisé, samedi 24 avril, une cérémonie de recueillement et un dépôt de gerbes, à la mémoire des 1,5 million de morts, au Khatchkar du square La Cerisaie.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION | Les villes de Charenton, de Saint-Maurice et les associations d'Anciens combattants ont commémoré, le mois dernier, la Journée nationale du Souvenir de la Déportation. La cérémonie s'est déroulée au Monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 | Cette année encore, il n'y a pas eu de cérémonie en public au monument aux morts de Charenton, compte tenu des contraintes sanitaires. Toutefois, Charenton s'est associée à l'hommage de la Nation, dans le respect des règles sanitaires et de distanciation. Soucieux de marquer le caractère solennel de cet événement, le Maire de Charenton était entouré de Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire, Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire chargé des Anciens combattants, Elise Longuève, Conseillère municipale, Michel Herbillon, Député de notre circonscription, Christian Cambon, Sénateur, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, du Maire de Saint-Maurice, accompagné de son 1^{er} Adjoint au Maire, Philippe Bourdajaud, de Michel Budakci, Adjoint au Maire de Saint-Maurice chargé des anciens combattants, d'Hélène Coupé, Adjointe au Maire chargée de la citoyenneté. Des représentants du monde combattant ainsi que des présidents d'associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux étaient également présents à cette cérémonie, en nombre limité.

Trois musiciens de la Musique de la Police Nationale, formation de prestige, ont assuré l'animation musicale et le baryton de la classe de chant adulte du Conservatoire de Musique André Navarra de Charenton, a chanté La Marseillaise a capella. Ainsi, malgré les contraintes sanitaires, le devoir de mémoire a-t-il pu être respecté.





L'ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES | Le Maire, accompagné de Michel Herbillon, Député de la circonscription, a accueilli récemment Elisabeth Moreno, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement, dans un centre d'accueil d'urgence pour des jeunes femmes situé à Charenton dans un lieu tenu confidentiel. Ce site dédié à l'hébergement d'urgence abrite 44 femmes et deux bébés. Au terme de la visite, les deux Ministres ont annoncé la création de 1 000 places d'hébergement d'urgence pour l'année 2021. Rappelons que, dans le Val-de-Marne, l'année dernière, près de 4 325 faits de violences conjugales (coups et blessures volontaires, séquestrations, viols ou faits de harcèlements) ont été recensés.



ATELIERS JARDINAGE | Le mois dernier, les petits du multi-accueil Victor Basch ont été initiés à la pratique du jardinage. Les enfants ont pris plaisir à planter, manipuler la terre et ont découvert des outils de jardinage tels que serfouettes ou transplantoirs. Ils ont aussi compris qu'il leur faudra arroser régulièrement leurs plantations avant de pouvoir procéder à la récolte et à la dégustation !



JOLIES CLOCHETTES DU MOIS DE MAI | Dernièrement, les aînés de la résidence autonomie Jeanne d'Albret ont reçu la visite du Maire et de l'adjointe au Maire en charge des seniors. Ils sont venus saluer chacun des locataires en leur remettant des brins de muguet, un traditionnel porte-bonheur. Ces derniers ont été charmés par l'attention et ont apprécié les qualités odoriférantes de la fleur blanche printanière. Si à Charenton, la coutume est d'offrir aux résidents de la RPA des brins chaque année, la tradition elle, remonterait à la Renaissance, où Charles IX prit l'habitude dès 1561 d'en offrir aux femmes de la Cour en guise de porte-bonheur.



De gauche à droite : Christian Villeneuve, vice-Président de l'unité locale de la Croix-Rouge Charenton-Saint-Maurice, Antoine Hennache, Directeur Général de HN Services et Philippe Garcia Marotta, Président de la délégation territoriale de la Croix-Rouge du Val-de-Marne

SOLIDARITÉ | Antoine Hennache, Directeur Général de HN Services, acteur de la vie économique charentonnaise, a reçu un diplôme d'Honneur de la Croix Rouge Française des mains de Philippe Garcia-Marotta, Président de la délégation territoriale du Val-de-Marne. Cette distinction récompense la fidélité des collaborateurs pour les actions locales menées par cet organisme international. HN Services a financé un drone de secours, offert des chocolats aux personnels soignants, fait des dons réguliers de matériels et de vêtements et met en place très prochainement le projet de mécénat de compétences "Minutis". A cette occasion, Antoine Hennache a remis un chèque de 800 euros qui contribuera à l'achat de 129 arbres permettant à 129 élèves d'être formés et sensibilisés aux problématiques climatiques, au Togo. Petit clin d'œil, ces 129 plantations correspondent aux 129 recrutements chez HN Services en 2020 !



INCENDIE RUE DES BORDEAUX | Le 15 avril dernier, un violent incendie s'est déclaré dans un appartement d'une résidence de la rue des Bordeaux. Une centaine de pompiers, utilisant 8 lances, a été mobilisée pour mettre fin au brasier. Les habitants de l'immeuble ainsi que ceux des immeubles mitoyens ont été pris en charge au centre Alexandre Portier, situé à proximité. Une vingtaine de familles, dont des enfants, a pu être relogée et, fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Grâce à la mobilisation, au courage et au professionnalisme des sapeurs-pompiers de Paris et de la Protection civile, ce sinistre a été maîtrisé dans la soirée.



VIE SPORTIVE LOCALE

Xavier Abadie

Il était connu sous le diminutif affectueux de "Zaza". Beaucoup appréciaient son accent chaleureux du Sud-Ouest et louaient ses qualités humaines et sportives. Xavier Abadie est décédé brutalement en avril dernier, au cours d'un entraînement au sein du club. Ce membre dynamique et incontournable de l'Azur Olympique Charenton était un homme de caractère sur lequel chacun savait pouvoir compter.

Ses deux fidèles acolytes, Emmanuelle et Christophe, soulignent son esprit généreux, son caractère désintéressé et attentionné. Zaza était aussi un fidèle camarade de compétition. Cet athlète au palmarès impressionnant - *médaillé de bronze au Championnat du Monde de 100 km à Winschoten en 2015* - a fait la plupart de ses performances après 50 ans. Excellent coureur sur route, traileur, marathonien, Xavier n'avait qu'une vitesse : "A fond !"

A sa fille Auxane et sa petite-fille Clara ainsi qu'à ses proches, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

DISPARITION

Dr David Elalouf Sinclair

Nous avons appris le décès du Docteur David Elalouf Sinclair. Né en 1945, il avait fait ses études de médecine à Toulouse avant d'installer son cabinet à Charenton en avril 1975, rue des Bordeaux.

Avec dévouement, patience et gentillesse, il a exercé pendant 45 ans, avant de prendre sa retraite récemment. Plusieurs générations de patients ont apprécié son sens de l'écoute et sa disponibilité.

A sa compagne Sylvie, ses enfants Valérie, Benjamin, Romain et Marine, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.



ACTION SOCIALE

La fondation Partage et vie fête ses 20 ans

La Fondation Partage et Vie a célébré dernièrement les 20 ans de la publication du décret lui conférant le statut de Fondation d'utilité publique. 20 ans au service des plus vulnérables que l'âge, le handicap ou la maladie exposent à la perte de leur autonomie. L'histoire de la Fondation est liée à celle des Caisses d'Épargne.



À l'origine, celles-ci remplissaient des missions d'intérêt général en soutenant des oeuvres sociales dont la création de maisons de retraite. Au début des années 90, les Caisses d'Épargne, récemment regroupées au niveau régional et placées sous l'égide d'une union nationale, décident de mutualiser la gestion des maisons de retraite. Le choix est fait de créer une structure de type associatif, mieux à même de porter leurs valeurs humanistes. C'est ainsi qu'en 1992 naît l'Association Nationale Service Senior Écureuil (ANSSE).

À la fin des années 90, Charles Milhaud, Président de l'ANSSE, engage les premières réflexions pour transformer l'ANSSE en fondation reconnue d'utilité publique, un statut qui permet de garantir la pérennité du projet, de ses valeurs et de proposer une réponse d'envergure à une problématique qui s'impose de plus en plus dans la société : le développement des maladies neurodégénératives liées au grand âge.

Le projet prend corps en 2001, à l'occasion de la réforme transformant les Caisses d'Épargne en banques coopératives : l'Association Nationale Service Senior Écureuil devient la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État. Puis la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité devient la Fondation Partage et Vie.

Aujourd'hui, la Fondation Partage et Vie compte 122 établissements médico-sociaux et sanitaires en France, dont la résidence Gabrielle d'Estrées, située rue Gabriel Péri, qui a ouvert ses portes à Charenton en 2014.

Réforme du quotient familial

Lors de sa séance du 26 mai dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la réforme du quotient familial, réforme qui a pour objectifs d'harmoniser et d'étendre les pratiques tarifaires existantes à l'ensemble des services municipaux liés aux enfants et aux jeunes mais aussi d'assurer une équité tarifaire entre toutes familles charentonnaises.

La Ville assure pour les familles charentonnaises différents services périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir), extrascolaires (accueil de loisir, classes découvertes), ainsi que des enseignements culturels (ateliers socio-culturels, cours musicaux et d'arts plastiques).

Ces prestations s'adressent aux élèves des écoles maternelles, élémentaires, mais aussi aux adolescents et aux adultes.

Dans le cadre de la réforme du quotient familial, la Municipalité a oeuvré dans différentes directions :

- harmoniser et étendre les pratiques tarifaires existantes,
- faire converger ces pratiques tarifaires sur les domaines péri et extrascolaires,
- les étendre aux activités jeunesse et culture.

Ainsi, l'objectif de cette refonte est de toucher l'ensemble des

services municipaux à l'enfant tout en redonnant, sur la base de l'équité et de l'accessibilité, de la cohérence et de la cohésion aux dispositifs tarifaires existants et futurs.

A cet effet, la ville a notamment souhaité ouvrir à la progressivité les tarifs des activités délivrées au sein des établissements culturels que sont le Conservatoire de musique André Navarra et l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages.

Ce principe est également étendu aux ateliers socio-culturels proposés par le Service municipal de la Jeunesse, en collant au plus près des besoins et des capacités contributives des familles de Charenton.

Le nouveau référentiel, ou Quotient Familial charentonnais, sera simple puisqu'il ne reposera que sur les deux éléments suivants que devront fournir les familles :





[Delphine HERBERT]

Adjointe au Maire chargée de la Culture

C'est une grande avancée et un vrai progrès pour les Charentonnais : Tous les tarifs des activités municipales et tout particulièrement des activités culturelles et socio-culturelles se verront appliquées le Quotient Familial à partir de septembre 2021. Les Charentonnais paieront un tarif en fonction de leurs revenus et de la composition de leur famille.

Son fonctionnement sera très simple. Vous disposerez d'un simulateur sur le site de la ville qui vous calculera en direct le tarif dont vous pourrez bénéficier. Un guichet unique sera mis en œuvre pour vous inscrire et régler tous les services ou activités de la ville. Les personnes non équipées en informatique seront toujours accueillies dans les services concernés ou pourront utiliser les postes informatiques mis à disposition notamment à la médiathèque des Quais ou au centre Alexandre Portier.

La municipalité a en effet souhaité harmoniser la politique tarifaire dans un souci d'équité et d'accessibilité pour chaque Charentonnais. Ainsi, elle souhaite inciter chacun à participer ou à pratiquer l'activité de son choix sans que son prix en soit un frein.

C'est un sujet qui nous tenait à cœur et qui figurait dans notre programme. Nous y travaillons depuis septembre dernier avec toutes les équipes administratives concernées. Un cabinet spécialisé nous a également accompagnés. Je profite de cet article pour remercier l'ensemble de ces intervenants qui se sont investis sur le sujet au service des Charentonnais !



- le Revenu Fiscal de Référence (RFR)
- le nombre de personnes à charge.

Il prendra néanmoins en compte, via une automatisation des calculs, les minima sociaux (RSA et prime d'activité) ainsi qu'un "reste pour vivre" afin de protéger les familles les plus modestes.

La politique familiale ainsi mise en place par l'équipe municipale sera plus incitative et protectrice que celle des impôts ou de la CAF.

En effet, elle établit une égalité de traitement entre les familles monoparentales et biparentales, **en les comptant à parts égales**, mais aussi en comptant comme une part les premiers et deuxièmes enfants.

On le voit, la réforme a été construite afin de répondre bien entendu

à la nécessaire harmonisation des tarifs et à la simplification de la relation à l'usager, mais aussi et surtout aux enjeux d'équité tarifaire entre l'ensemble des familles charentonnaises.

Ainsi, une attention particulière a été portée à ce que les familles les plus fragiles soient protégées et puissent accéder dans les meilleures conditions aux services municipaux.

De la même manière, la volonté municipale de garantir la mixité sociale et le vivre ensemble dans les structures communales, impose de limiter les impacts de cette révision sur les familles les plus aisées.

À cette fin, toutes les catégories de famille ont été étudiées dans le but de trouver le modèle le plus équitable et protecteur pour le plus grand nombre de Charentonnais.

EN PRATIQUE

Nouveau mode de calcul du quotient familial

REVENUS (SUR LA BASE DU RFR) + MINIMA SOCIAUX – RESTE POUR VIVRE

QF =

2 + NOMBRE DE PERSONNES À CHARGES

Bientôt, un simulateur sur le site Internet de la ville permettra de calculer les estimations du quotient familial.

Une organisation de scrutin sans précédent

Double scrutin, contexte sanitaire encore très fragile... Les élections des 20 et 27 juin prochains cumulent les contraintes et, par conséquent, des modalités auxquelles nous ne sommes pas coutumiers. Bureaux de vote mutualisés en un même lieu ou dédoublés sur deux sites, limitation du nombre d'électeurs simultanément dans les bureaux de vote, ... *Charenton magazine* vous explique l'organisation sans précédent à laquelle nous devons tous nous adapter.

DES BUREAUX DE VOTE MUTUALISÉS

Si vous votez dans les bureaux 1, 4, 6, 8, 11, 12, 13, 16, 18, 19, 20, votre bureau suivra une organisation mutualisée ce qui signifie concrètement que deux bureaux de vote, l'un pour les élections départementales, l'autre pour les élections régionales, co-existent au sein d'un seul et même espace. Un cheminement sera signalé afin de permettre à chacun de s'y retrouver aisément.

Liste des bureaux concernés :

Bureau n°1 Espace Toffoli 12, rue du Cadran

Bureau n°4 Ecole Aristide Briand B 1 bis avenue Jean Jaurès

Bureau n°6 Ecole Aristide Briand A 2, Place Aristide Briand

Bureau n°8 Ecole maternelle Conflans 26 rue de Conflans

Bureau n°11 Ecole élémentaire Valmy 1, rue de Valmy

Bureau n°12 Ecole maternelle Valmy 2, rue de Valmy

Bureau n°13 Ecole maternelle Port aux lions 4, rue du Port aux Lions

Bureau n°16 Ecole élémentaire Robert Desnos 1, rue Robert Grenet

Bureau n°18 Ecole élémentaire Pasteur 1, rue Jean Moulin

Bureau n°19 Espace Toffoli 12, rue du Cadran

Bureau n°20 Ecole élémentaire Pasteur 1, rue Jean Moulin

DANS LES DEUX CAS...

Pour voter dans chaque bureau (départemental et régional)

il vous faudra :

1

Présenter votre carte

d'électeur ou, à défaut, une pièce d'identité (qui vous sera également demandée au moment de voter)

2

Prendre

les bulletins de vote,

3

Passer par l'isoloir

4

Voter

5

Émarger

RAPPEL

Qui peut voter aux élections départementales et régionales ?

Pour pouvoir participer aux prochains scrutins départementaux et régionaux, il convient que vous :

- soyez ressortissant français
- figuriez sur les listes électorales parce que :
 - vous avez été inscrit le 14 mai 2021 au plus tard,
 - vous avez eu 18 ans au plus tard le 19 juin, pour voter au 1^{er} tour, et le 26 juin pour voter au second tour (sous réserve d'avoir effectué à Charenton les opérations de recensement militaire à 16 ans),
 - vous avez été naturalisé en amont du scrutin



INFOS COVID

Conseils et recommandations

Attention, seuls 3 électeurs seront autorisés à être simultanément dans un bureau soit 6 électeurs pour les espaces mutualisés. Ceci signifie que des files d'attente seront à prévoir à l'extérieur de chaque bureau de vote. A savoir : certains horaires comme de 13h à 16h30, il a été observé une baisse de la fréquentation des bureaux de vote. Merci d'avance pour votre patience et pour votre bienveillance envers les concitoyens les plus fragiles.

Pensez à vous munir de votre propre stylo (bleu pour le 1^{er} tour et noir pour le second) et n'oubliez pas de porter votre masque !

Dans ces circonstances exceptionnelles, la solidarité est importante. Toute personne ayant finalisé sa vaccination est donc invitée à se signaler auprès du Président de bureau pour participer au dépouillement le soir.



Deux procurations par électeur

Exceptionnellement pour ces scrutins, un électeur peut disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Comme toujours, le mandataire (personne qui reçoit la procuration) doit être une personne inscrite sur les listes électorales à Charenton. Peu importe qu'elle ne soit pas inscrite dans le même bureau que le mandant (personne donnant procuration).

Ne tardez pas à faire enregistrer votre procuration en vous présentant en personne :

- dans un commissariat de police,
- une gendarmerie,
- au tribunal de proximité dont dépend votre domicile,
- au tribunal de proximité dont dépend votre lieu de travail, muni du formulaire de procuration complété, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous réalisez la procuration en dehors de votre lieu de résidence.

DES BUREAUX DE VOTE DÉDOUBLÉS

Si vous votez dans les bureaux 2, 3, 5, 7, 9, 10, 14, 15, 17, votre bureau suivra une organisation dédoublée ce qui signifie concrètement que les deux bureaux de vote, l'un pour les élections départementales, l'autre pour les élections régionales, seront implantés dans deux espaces distincts mais à proximité.

Une signalétique informera les électeurs des bureaux concernés pour les orienter.

Liste des bureaux départementaux et régionaux dédoublés

Bureau n°2

Hôtel de Ville 48, rue de Paris (Salle Séguier / Installation provisoire dans la cour d'Honneur)

Bureau n°3

Ecole maternelle 4 Vents 24 rue Gabriel Péri (Hall / Salle de motricité)

Bureau n°5

Ecole Aristide Briand B 2, Place Aristide Briand (Hall / Petit réfectoire)

Bureau n°7

Ecole Aristide Briand A 4, avenue Anatole France (Salle des maîtres / Centre de loisirs atelier 1)

Bureau n°9

Collège La Cerisaie 19, rue de la Cerisaie (Salle 3 / Salle 7)

Bureau n°10

Collège La Cerisaie 19, rue de la Cerisaie (Salle 2 / Salle 6)

Bureau n°14

Ecole maternelle Port aux Lions 4, rue du Port aux Lions (Salle 3 / Salle des zèbres)

Bureau n°15

Ecole maternelle La Cerisaie 4, rue des Bordeaux (entrée 17 rue Paul Eluard) (Préau / Salle 3)

Bureau n°17

Ecole maternelle Valmy 2, rue de Valmy (Centre de loisirs / Réfectoire)

A l'issue du scrutin, chaque bureau procédera au dépouillement de son urne et proclamera les résultats du scrutin dont il avait la charge.



CARTE ELECTORALE

Dans quel bureau de vote récupérer votre carte électorale ?

Les électeurs devant se présenter dans deux bureaux de vote qu'ils soient mutualisés ou dédoublés, il a fallu déterminer dans lequel seraient mises à disposition les cartes d'électeurs retournées pour non distribution par La Poste.

Il a été décidé que toutes les cartes électorales à retirer sur place seraient mises à la disposition des électeurs dans les bureaux de vote en charge du scrutin départemental.

Pour tout renseignement

• Direction des Affaires Civiles
Service Elections
16, rue de Sully
Tél. 01.46.76.46.50

• www.charenton.fr





ACCÈS AUX MOBILITÉS ACTIVES POUR TOUS

Le Pass'Vélo est accessible depuis le 10 mai

Depuis le 10 mai, la Municipalité a lancé le Pass'Vélo, un dispositif innovant pour aider les foyers modestes à acquérir un vélo, le réparer, le sécuriser et se remettre en selle mais aussi pour accompagner financièrement les jeunes boursiers et en insertion souhaitant souscrire à un abonnement annuel Vélib'.

Cette décision s'inscrit dans l'éventail d'initiatives que la Ville déploie, depuis plusieurs années, afin de protéger l'environnement en encourageant, notamment, les mobilités actives. Avec ce nouvel outil, elle souhaite aller plus loin dans la démocratisation de la pratique du vélo et contribuer à améliorer le bien-être du plus grand nombre.

Le Pass'Vélo est accessible aux Charentonnais sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur à 15 000 euros par part fiscale) et permet aux habitants concernés de bénéficier :

- D'un vélo à prix réduit puisque la Ville prend en charge 50 % du montant TTC

pour l'achat d'un vélo, neuf ou d'occasion, et des accessoires de sécurité (antivol en U, casque et gilet réfléchissant). Prise en charge plafonnée à 200 euros pour un vélo adulte ou 100 euros pour un vélo enfant,

- Du marquage antivol pour sécuriser le vélo acheté,
- D'une aide pouvant atteindre 50€ euros pour assurer les frais de réparation d'un vélo, sur le modèle du "Coup de pouce vélo" qui a pris fin le 31 mars 2021,
- D'un cours de remise en selle afin de gagner en assurance à vélo et rouler en toute sécurité.

Ces aides sont mobilisables auprès d'un réseau de structures partenaires implantées sur le territoire ou à proximité.

Plus particulièrement, les bénéficiaires du RSA et d'allocations chômage (Pôle Emploi ou Mission Locale) pourront également prétendre à une aide supplémentaire de

120 euros pour l'achat d'un vélo grâce au partenariat tissé entre la ville et l'association Wimoov (association qui accompagne les publics en situation de fragilité vers une mobilité durable et inclusive).

Enfin, la Municipalité a souhaité compléter le dispositif du Pass'Vélo par l'offre d'un abonnement annuel Vélib' V-Max Solidaire à destination des jeunes (lycéens boursiers, étudiants boursiers et jeunes (16-26 ans) en insertion résidant à Charenton).

Pour bénéficier de ces aides, les Charentonnais éligibles sont invités à se présenter au Centre Communal d'Action Sociale Alexandre Portier (21bis, rue des Bordeaux) où ils peuvent récupérer un Pass'Vélo à leur nom sur présentation de pièces justificatives .

Pour tout renseignement et connaître la liste des pièces justificatives, contacter le 01.45.18.36.18 ou rendez-vous sur le site www.charenton.fr/velo

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'offre s'étend sur la ville

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et accélérer la transition énergétique, la Ville a tissé un partenariat avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), depuis fin 2019, pour faciliter le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. La borne bleue est un réseau public implanté en Île-de-France, qui garantit un maillage dense et l'interopérabilité des équipements.

Après deux premières stations de recharge (au 4, avenue Jean Jaurès et place des Marseillais) disponibles pour tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables, l'offre s'étend dans différents quartiers de la ville. Désormais, une 3^e station composée de 6 bornes est située rue du Nouveau Bercy. Ainsi la totalité des anciennes bornes Autolib' ont été transformées en nouvelles bornes bleues et la Municipalité continuera à développer ce réseau.

Cette offre de service vise à faciliter la transition vers une mobilité propre. Elle est économique, fiable et simple d'utilisation. La recharge est accessible à tous, avec ou sans abonnement, grâce à une application mobile ou un badge que l'on peut se procurer sur le site labornebleue.fr. Il est possible de réserver gratuitement sa place 30 minutes à l'avance via l'application. Enfin, un abonné peut se charger gratuitement sur des bornes d'un autre réseau afin de favoriser l'interopérabilité avec la majorité



des autres opérateurs. Les tarifs, quant à eux, sont abordables. Ainsi, à titre d'exemple, pour un véhicule de type ZOE, le tarif abonné permet, en journée (de 8h à 20h), de recharger de moitié la batterie de son véhicule pour 10,70 euros et en soirée (de 20h à 8h), de recharger intégralement la batterie de son véhicule pour un montant plafonné de 10 euros. Le coût de l'abonnement quant à lui est très attractif car il s'élève à 10 euros par an. Ces bornes de rechargement sont bien entendu destinées aux voitures mais elles permettent aussi le rechargement de vélos, scooters ou trottinettes électriques... grâce à leur équipement de prise de type EF (domestique). Rappelons que les stations avec bornes de recharge ne sont pas des places de stationnement classiques et qu'il n'est pas autorisé d'y stationner sa voiture, elles sont réservées aux véhicules électriques en cours de recharge.

Renseignements : www.charenton.fr/vehicules_electriques

COURS GRATUITS DE REMISE EN SELLE

Gagnez en confiance et en sûreté à vélo !



L'effet du printemps, l'envie d'adopter un mode de déplacement économique bon pour la santé et la planète ou le désir d'éviter des transports saturés poussent nombreux Charentonnais à se remettre à la bicyclette.

Pas toujours évident, c'est pourquoi la Municipalité vous accompagne et les vélo-écoles sont là.

Les vélo-écoles rencontrent partout un énorme succès et permettent à chaque cycliste de devenir autonome dans ses déplacements, pouvoir circuler au milieu des autres usagers de la route en sécurité, tout en respectant les règles de circulation en ville.

A qui s'adresse un cours de remise en selle ?

Les cours de remises à niveau pour (ré) apprendre la bicyclette, gagner en agilité, améliorer son équilibre et réviser ses fondamentaux sont destinées à toute personne sachant pédaler qui souhaite circuler plus aisément à vélo et en toute sécurité. Ces cours sont ouverts aux enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un parent.

A quoi correspond une séance de remise en selle ?

Durant votre séance d'accompagnement, les points essentiels d'une reprise en main et d'une remise en selle sur votre vélo seront abordés.

Une partie théorique comprenant notamment différents conseils sur le choix du vélo, son entretien, sa sécurisation et les bonnes pratiques.

Après une révision rapide de votre bicyclette pour vérifier son bon fonctionnement, les formateurs vous proposeront quelques

exercices pour évaluer votre aisance et votre adresse à vélo. Ils vous accompagneront ensuite sur un ou deux points de progression identifiés (arrêt d'urgence, maniement du changement de vitesses, lâcher de main pour regarder derrière soi...).

Quand et où les cours ont-ils lieu ?

Jusqu'au 10 juillet, ces cours d'1h30 seront animés par la Vélo-école de Montreuil, les samedis après-midi (16h30-18h), sous la voûte du commandant Delmas (à côté du marché). Ils se dérouleront en petit groupe, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Vous aimeriez vous sentir plus en confiance en roulant ? Vous souhaitez ressortir votre vélo après une période d'interruption ?

Rien de plus simple, il suffit de s'inscrire, dans la limite d'un cours par personne. Venez avec votre vélo (en bon état) et votre casque.

www.charenton.fr/remise-en-selle

Renseignements : 01.46.76.46.72. ou ecologie-urbaine@charenton.fr

PISCINE MUNICIPALE

Quelques nouvelles des travaux

Comme promis, nous vous donnons des nouvelles de l'avancement des travaux sur un bâtiment qui vous est cher, la piscine Télémaco Gouin.

Grâce à l'implication des équipes, les travaux de gros œuvre sont à présent en voie d'achèvement.

Avant même la mise en eau, les planchers des locaux techniques réaménagés ainsi que les murs de l'extension en infrastructure ont été coulés ! Filtres et panoplies sont arrivés en grandes pompes pour équiper le local de traitement d'eau (filtration et recyclage). Les galeries techniques des bassins ont été finalisées sous terre pour accueillir les réseaux de traitement d'eau et une partie des évacuations.

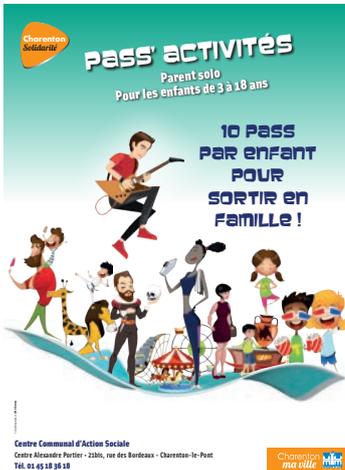
Pour parfaire sa métamorphose, notre piscine refait ses réseaux de gaines et son câblage électrique et se fait poser des faux plafonds depuis la mi-mai jusqu'à fin juin. Le calendrier annoncé au démarrage est ainsi respecté.

Le revêtement inox qui doit venir recouvrir les bassins est en cours de fabrication et nous avons hâte de vous le faire découvrir dans un prochain numéro !



CCAS

Lancement de la 3^e édition du Pass'Activités "Parents solo"



Le C.C.A.S offre aux familles monoparentales des chèques loisirs intitulés "Pass'Activités". Ils permettent aux bénéficiaires d'accéder à une offre de loisirs comme des places de cinéma, visites de parcs, de musées, expositions, lieux de détente, théâtre, concerts, etc... Ce dispositif devrait ainsi aider les parents "solo" à partager des activités en famille ou entre amis.

Ces "Pass'Activités" sont remis à des familles charentonnaises répondant aux critères d'attribution.

Pour mémoire, ils sont au nombre de 3 :

- résider à Charenton,
- être une famille monoparentale

(attestation CAF de moins de trois mois)

- avoir fait calculer son quotient familial pour l'année 2020/2021 et bénéficier de la tranche 1 ou 2.

Renseignements auprès du centre Alexandre Portier, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h. 21bis, rue des Bordeaux Tél. 01.45.18.36.18

ANCV

Une aide pour partir en vacances en famille cet été

Après ces longs mois de crise sanitaire, les vacances d'été semblent plus que jamais nécessaires pour s'évader et partager des moments agréables en famille.

Cette année, Charenton a signé une convention de partenariat avec l'ANCV et propose des aides aux vacances familiales. La "Bourse Solidarité Vacances" est destinée aux familles ayant un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur à 21 600€ par part fiscale.

Ce dispositif vous permettra d'accéder à des offres de séjours en France (gîtes, villages vacances, résidences, hôtels etc...) et de bénéficier d'un tarif solidaire de -50% à -70% du prix public.

Si vous êtes intéressé, prenez rendez-vous au Centre Communal d'Action sociale. Une personne vous accompagnera dans l'élaboration et la réservation de vos vacances.

Des exemples de séjours proposés sont disponibles sur le site Internet : <https://bsv.ancv.com>

SOLIDARITÉ

Des maraudes chaque semaine pour réchauffer les cœurs

Pendant les différents confinements, le Groupe Accor a décidé d'activer un dispositif de solidarité dans certains établissements pour montrer son engagement face à la crise. Le Novotel de Charenton, place des Marseillais, en fait partie et, sous l'impulsion de sa directrice Karine Escurat, il a fait le choix, dès la fin d'année 2020, de s'engager en collectant près de 250 "boîtes solidaires". Il a ensuite hébergé des personnes fragiles, afin de leur offrir un peu de répit. Depuis quelques mois, plusieurs employés de l'hôtel participent bénévolement, avec des membres de la Communauté de Sant'Egidio dont l'expérience et l'appui sont précieux, à des maraudes hebdomadaires. Ainsi, les équipes de restauration du Novotel préparent une soupe, du café, pendant que d'autres vont à la rencontre des SDF, en leur offrant une oreille attentive ainsi qu'un peu de réconfort avec un plat chaud. Tous se disent heureux de se rendre utiles et de pouvoir exprimer leur solidarité envers les plus démunis. Voici quelques témoignages :

"Je suis ravie de pouvoir m'investir dans ce genre de projet et de pouvoir apporter un peu de bonheur. Cela me fait réaliser aussi quelle chance j'ai et combien mes conditions de vie sont confortables et stables."

"C'est très gratifiant de pouvoir aider les gens en difficulté. Ça ne prend pas tant de temps que cela. A vrai dire, on voudrait pouvoir faire plus."

"J'ai été agréablement surprise de constater cet esprit de quartier, où chacun s'efforce de contribuer, de partager des moments d'amitié sincère."

Si vous souhaitez contacter la communauté Sant'Egidio et donner un peu de votre temps :
06.81.16.39.04 / longueve@free.fr
07.83.03.35.65 / ehlinger-perraud@hotmail.fr

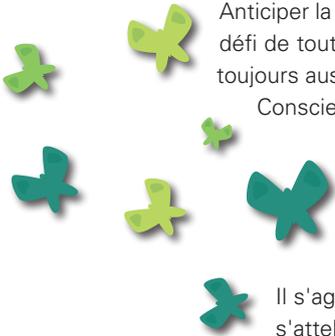


Adapter la ville d'aujourd'hui aux besoins de demain

Adapter la Ville d'aujourd'hui aux besoins de demain et faire de Charenton une commune plus apaisée et toujours aussi agréable à vivre passe notamment par un partage plus harmonieux et équilibré de l'espace public entre tous ses usagers. Avec la croissance exponentielle de la place du vélo dans les déplacements, Charenton a décidé de refondre son maillage cyclable et les services proposés aux cyclistes afin de mettre en place, avec l'ensemble des habitants, un plan global assurant sécurité, continuité et cohabitation au sein de l'espace et anticipant l'arrivée, demain, de nouveaux usages et usagers.



Pourquoi un Plan Vélo ?



Anticiper la ville de demain en matière de protection de l'environnement et des nouvelles pratiques des habitants est le défi de toutes les villes qui aspirent à offrir à leurs concitoyens un cadre de vie adapté à leurs besoins, apaisé, sain et toujours aussi agréable à vivre.

Consciente des enjeux liés à la mobilité et au développement durable, la Municipalité a fait de ce double objectif l'un des piliers de sa politique pour les prochaines années en favorisant pour cela les déplacements plus respectueux de l'environnement que sont la pratique de la marche, du vélo, l'usage des transports collectifs mais aussi les mobilités propres et partagées. Dès aujourd'hui, elle a décidé de s'inscrire dans une démarche de pacification et de meilleur partage de l'espace public afin d'accompagner le déploiement déjà largement en cours des mobilités actives et du vélo en particulier.

Il s'agit là, en effet, d'un sujet chaque jour plus prégnant dans notre quotidien auquel la Municipalité a décidé de s'atteler pour ne pas rater le tournant essentiel qu'il représente en s'engageant dans l'élaboration d'un plan vélo à l'échelon communal. Elle souhaite aussi se donner le temps d'apporter la meilleure réponse possible à cette évolution sociétale et à l'ensemble des usagers de la ville. C'est la raison pour laquelle en diagnostiquant par le détail l'existant et les axes d'amélioration à apporter, en informant aussi, mais surtout en consultant et en concertant l'ensemble des usagers de la Ville, l'équipe municipale entend s'assurer de l'efficacité de son Plan Vélo afin de proposer un réseau cyclable attractif, maillé et continu, constitué d'aménagements cyclables sécurisants, de stationnements qualitatifs et de services adaptés.

Des diagnostics et des pistes de réflexion

Un diagnostic technique incontournable au préalable

Grâce à la constitution d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique composés des élus des secteurs concernés et de techniciens municipaux, un diagnostic a été réalisé en amont du projet afin de déterminer :

- l'état des lieux des aménagements cyclables existants et des zones de discontinuité et d'insécurité à l'échelle de la Ville,
 - le volume de stationnement vélo et la proportion de services proposés aux usagers,
 - l'analyse des pôles à desservir ou générateurs de trafic tels que les équipements publics, les commerces, les entreprises, les loisirs, ...
 - l'identification des contraintes d'aménagements existants.
- Parce que l'expérience sur le terrain et en partenariat avec les usagers est toujours source d'efficacité, Aurélia Girard, Conseillère municipale chargée de la transition écologique, Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire délégué notamment à la voirie et des techniciens de la Ville ont procédé, durant l'été et l'automne dernier, à des balades à vélo dans toute la ville pour expérimenter factuellement les problématiques rencontrées par les cyclistes comme les coupures urbaines et les points noirs à sécuriser. Des représentants de l'association cycliste Paris en selle Paris Est Marne&Bois, ici en photo, ont également été associés à l'élaboration de ce diagnostic.



sécurité
Stationnement
lisibilité
Continuité
maillage

Une évaluation globale

Un premier sondage, mené en début d'année, a montré que la question de la mobilité et de la pratique cycliste en particulier avait toute sa place dans le débat local au vu des nombreuses contributions. Il a également permis de faire jaillir des thématiques et problématiques partagées par de nombreux participants. Ainsi, en complément du diagnostic technique, une évaluation globale s'est dégagée :

- La lisibilité : Un manque de cohérence et de lisibilité des aménagements a été souligné ainsi que l'absence de signalisation systématique pour les vélos
- La continuité et le maillage : L'absence de continuité entre les pistes cyclables existantes et la présence de voies départementales structurantes mais dépourvues d'aménagements cyclables pour relier les quartiers ont été déplorées.
- La sécurité : La nécessité d'améliorer les déplacements cyclistes sur plusieurs secteurs a été mise en exergue tout comme la dangerosité de certaines pistes sur trottoirs pour les piétons et le manque d'éclairage de certaines voies.
- Le stationnement : Les personnes ayant participé au sondage ont regretté l'insuffisance de parking à vélos aux abords des principaux pôles d'attractivité et ont sollicité une sécurisation accrue du stationnement des vélos.
- Les services : L'offre Vélib' a été jugée insuffisante dans le sud de la ville tandis que la poursuite des ateliers de réparation et la mise en place de cours de remise en selle ont été plébiscitées.



Les enjeux de la mobilité active

- Un moyen de transport favorable à la santé qui participe à réduire les pollutions de l'air ainsi que les nuisances sonores
- Une évolution des modes de déplacement en faveur du vélo et un changement de perception du vélo, d'un objet de loisir à un moyen de transport
- La nécessité de faire cohabiter plusieurs modes de transport et utilisateurs des espaces publics (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, commerçants, artisans...)
- Une diversification dans la pratique du vélo (travail, loisir, sport, logistique...)
- Le renforcement de la sécurité et la sûreté sur la voirie et l'amélioration du confort des piétons et des cyclistes
- Une efficacité, une interconnexion avec le réseau métropolitain et une intermodalité avec les transports en commun
- La démocratisation des mobilités durables pour un accès plus inclusif
- Une filière économique florissante, génératrice d'emploi local de qualité
- Une attractivité de la Ville renforcée



Le pont Nelson Mandela reliant Charenton à Ivry-sur-Seine est en cours de rénovation par le Conseil départemental avec la création de pistes cyclables

[Aurélia GIRARD]

Conseillère municipale
chargée de la transition écologique



"Dans quelle ville voulons-nous vivre et voir grandir nos enfants ? L'urgence environnementale et le bouleversement qui traverse nos vies collectivement et intimement depuis un an nous poussent à repenser nos façons d'habiter en commun et de nous déplacer au quotidien. Pour faire en sorte que demain, l'ensemble des Charentonnais puisse satisfaire ses besoins essentiels de façon durable, la transition écologique est une nécessité absolue. Il est de notre responsabilité d'adapter notre territoire pour y permettre des déplacements sains, agréables et accessibles à tous. Le vélo, c'est efficace et bon pour la santé, la vie de quartier, le commerce local, le porte-monnaie des usagers et bien sûr la réduction du bruit et la qualité de l'air ! Il n'est plus seulement vu comme un loisir ou un sport mais comme un vrai mode de transport en ville et sa pratique ne cesse de croître. Pour accompagner cette mutation et poursuivre les actions engagées par la Municipalité, le Plan Vélo garantira une circulation plus sûre et facilitée pour les cyclistes actuels et en devenir tout en préservant un juste équilibre entre chaque usager de la rue. Ensemble, prenons la route vers la ville de demain, une ville résiliente toujours aussi agréable à vivre, pour le bien-être de tous !

[Pascal TURANO]

1^{er} Adjoint au Maire chargé de la sécurité publique,
de la gestion du domaine public, des affaires réglementaires,
du stationnement, de la voirie, de l'habitat social



"La ville de Charenton s'est fortement densifiée ces dernières années en devenant une destination appréciée, aussi bien par les entreprises, puisque nous y comptons plus de 15.000 salariés, que par les

Franciliens en recherche de logements.

Avant même le début de la crise sanitaire qui a vu l'explosion de la pratique du vélo, notre Municipalité avait déjà imaginé les besoins de la Ville de demain en matière de déplacement durable, en intégrant également dans son programme électoral la mise en place d'un "Plan vélo".

Étalé sur plusieurs années, ce Plan vélo sera coconstruit avec les services du Département, gestionnaire de nos grands axes de circulation, avec lesquels nous travaillons très étroitement, et bénéficiera de subventions de la part de la Métropole du Grand Paris ou de la Région pour proposer des voies de circulation équitablement partagées dans lesquelles tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes ou autres, pourront évoluer ou s'y stationner en toute sécurité."

Un projet multi-partenarial...

Avec d'autres institutionnels

Chaque voie qui traverse Charenton n'est pas forcément communale. Aussi, si la Ville ambitionne la création d'un maillage efficient sur son territoire communal s'inscrivant dans un réseau métropolitain, il lui faut travailler en partenariat avec d'autres collectivités et institutions pour certaines susceptibles, par ailleurs, de subventionner le projet charentonnais. Dans le cadre du Plan vélo, les partenaires institutionnels de la ville sont le Département, la Métropole du Grand Paris, la Région et les villes environnantes.

Le Département, via les travaux actuellement réalisés sur les Ponts Nelson Mandela, contribue à l'enrichissement du maillage cycliste sur la Ville en résorbant cette coupure urbaine tout en renforçant la sécurité des cyclistes et le confort des piétons.

D'ici la fin de l'année, une rampe partagée piéton/vélo sera aménagée rive droite entre le Pont Nelson Mandela direction Charenton et le quai de Halage afin de connecter plusieurs itinéraires cyclables. Des travaux d'aménagements sont également programmés avenue de la Liberté à compter de la fin 2021 dans la continuité des pistes cyclables des deux ponts Nelson Mandela.

Avec le Comité de suivi



Afin d'informer largement sur le Plan Vélo, un Comité de suivi va être mis en place.

Il s'agit d'associer divers acteurs locaux spécialistes en raison de leur implication dans la vie locale ou dans leur domaine d'intervention, pour qu'ils soient en capacité de partager leur expertise, tout en suivant la bonne réalisation du projet. Composé de membres représentant la diversité des pratiques, des usagers concernés et des services impactés, il sera lancé dès le 28 juin prochain et se réunira tout au long du déroulement du projet.



Avec les associations cyclistes



Afin de bénéficier tout à la fois de leur expertise technique et de leur point de vue d'utilisateur, des associations cyclistes franciliennes sont associées par la Ville à l'élaboration du Plan vélo : Paris en Selle Marne et Bois, Partage ta rue 94 et le Collectif Vélo Ile-de-France collaborent avec le Département du Val-de-Marne sur les axes dont il a la gestion.

Avec les usagers de la ville

Si les besoins et les contraintes diverses brossent les grandes lignes du plan de la Ville pour le Vélo, la Municipalité n'envisage pas de tels aménagements sans informer, consulter et concerter avec l'ensemble des usagers de l'espace public. C'est pourquoi une phase participative va être déployée autour de ce projet.

En participant à l'un des 5 ateliers ouverts à tous ou en contribuant via le site Internet de la ville sur les modules qui seront prochainement dédiés à cette campagne concertative, chacun pourra obtenir une vision précise du diagnostic, formuler ses besoins en matière d'abris sécurisés, donner son avis sur l'emplacement de certains aménagements ou encore contribuer à la réflexion menée autour d'un partage équitable et apaisé de l'espace public.

Ainsi, après avoir soutenu par leurs votes le projet d'implantation de bornes de gonflage et de stations de réparation, chacun va pouvoir s'exprimer sur les emplacements qui lui semble les plus pertinents pour ces dispositifs. Ces ateliers seront proposés entre le 3 juillet et le 18 septembre dans différents quartiers de la ville avec une escale au Forum des Associations le dimanche 5 septembre.



[Fabien BENOIT]

Conseiller municipal délégué à la démocratie participative, la citoyenneté, l'enseignement secondaire et au numérique

"Pour que Charenton-le-Pont continue d'être une ville où il fait si bon vivre et poursuive activement son engagement dans le développement durable, il est essentiel d'y intégrer au mieux la place croissante du vélo, et ceci se fera avec les Charentonnais ! Aussi, tout en s'appuyant sur l'expertise des techniciens municipaux et des associations cyclistes, la ville s'engage à faire participer la population durant ces prochains mois, aussi bien à l'aide d'outils numériques accessibles en ligne, qu'au cours des ateliers prévus dans divers endroits de la ville. J'invite donc tous les citoyens charentonnais à venir s'informer et à faire part de leurs avis, mais aussi les personnes venant travailler à Charenton, ainsi que les adolescents et leurs familles que je vois sillonner la ville en vélo.

Assurer la meilleure harmonie entre les mobilités urbaines et préserver le cadre de vie, cela passe par vous et par les besoins émanant des différents quartiers de la ville."

A vos agendas

Le premier atelier de concertation sur le Plan Vélo se déroulera le samedi 3 juillet sur la place Ramon

Tous les détails sur la phase participative du plan vélo dans le prochain *Charenton magazine*.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Découvrir le Moyen-Âge



Un atelier danse et musique au Moyen-Âge a été organisé dans la classe de CE2 de l'école élémentaire Valmy le mois dernier. Aurélie Ducol, intervenante au Château de Vincennes, est venue faire découvrir aux enfants les musiques et danses de la période de la fin du Moyen-Âge et du début de la Renaissance. Avec beaucoup de précisions et un grand sens de l'humour, elle a captivé les élèves en leur montrant comment les historiens et les archéologues avaient trouvé la trace de ces instruments de musique sur les vitraux, les sculptures. Ensuite, elle leur a fait écouter quelques airs médiévaux puis tester par eux-mêmes les cors, tambourins et flûtes anciennes qu'elle avait amenés. Enfin, ce qui leur a beaucoup plu, elle les a guidés pour danser des rondes et ainsi mettre en pratique ce qu'ils avaient découvert.

L'Europe en musique

La fête de l'Europe, dimanche 9 mai, était l'occasion pour la ville de Charenton et son Comité de jumelage de renforcer les liens avec nos villes jumelles.

En cette journée dédiée à l'Europe, le Maire de Charenton, Adra El Harti, Conseillère municipale en charge des relations internationales et des jumelages, ainsi que leurs homologues des villes de Borgo Val Di Taro (Italie) et de Büren (Allemagne) ont choisi cette journée pour échanger en visioconférence.

A cette occasion, le conservatoire de musique André Navarra a monté cette vidéo de l'Hymne Européen chanté et joué en musique par des jeunes de Charenton, Berlin Tempelhof-Schöneberg et Büren.



L'image animée

En partenariat avec le Jeu de paume, la médiathèque des Quais a proposé, le mois dernier, un stage pour initier les enfants à la lecture de l'image et leur proposer une pratique artistique liée à l'image.

Cinq jeunes charentonnais ont participé à ces animations. Une projection de deux courts métrages d'animation autour du cirque urbain a d'abord donné lieu à un débat sur les techniques d'animation de chaque réalisateur et les thématiques abordées.

Puis, dans un deuxième temps, les participants ont fabriqué un flip book afin de découvrir comment animer une image.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Le développement durable se déploie à Notre-Dame-des-Missions

L'ensemble scolaire Notre-Dame-des-Missions souhaite s'engager de plus en plus pour le développement durable et la transition écologique. Personnels, enseignants et jeunes ont été impliqués dans cette démarche. C'est pourquoi, depuis 2019, l'établissement a organisé des élections afin de constituer une assemblée d'éco-délégués. Dans chaque classe du collège et du lycée, deux représentants ont été élus afin de représenter leurs camarades. Il a été défini que les déchets feraient d'abord l'objet d'une prise de conscience. Les élèves ont donc, en premier lieu, mené une vaste enquête afin d'identifier le niveau de connaissance de chacun sur le sujet, de constater les usages dans les classes, à la demi-pension, à l'infirmerie, à la reprographie et dans les différents sites de l'établissement afin de mieux connaître les points à améliorer. Les éco-délégués s'emploient désormais à bousculer certaines habitudes, à prendre de nouveaux repères en matière de déchets dans l'ensemble de l'établissement, le tout avec beaucoup de créativité !



Séances de fabrication des poubelles

Témoignages

"Cette expérience d'éco délégué a ouvert mon esprit à des problèmes de société et m'a permis de développer une culture écologique. En outre, elle m'a aussi appris le travail d'équipe et la prise de parole dans les classes. En somme, ce fût une agréable année avec de beaux projets mis en place et de nouvelles connaissances."

"Cette mission nous aide au quotidien, elle nous permet d'avoir de meilleurs réflexes pour l'environnement".

Des outils pour communiquer



Chaque semaine, les éco-délégués du collège et du lycée Notre-Dame-des-Missions se réunissent. Ensemble, ils réfléchissent et travaillent afin de trouver des moyens de sensibiliser leurs camarades au développement durable. Fabrication de poubelles dans les classes afin de trier les déchets, mise à disposition d'une poubelle dédiée spécifiquement aux masques, récupération des stylos et outils d'écriture pour valorisation, sensibilisation au gaspillage alimentaire... Les idées ne manquent pas. Pour ce faire, certains ont choisi l'humour, avec un court-métrage mettant en scène "Boris le pollueur" (à visionner sur le site du collège) et d'autres une page Instagram avec, chaque semaine, une publication détaillant une thématique, chiffres, schémas à l'appui ainsi que des quizz et astuces. En outre, des plateformes collaboratives ont été créées afin de partager les ressources et les différents ateliers.



Une communauté éducative inspirée

Cette démarche ne saurait être complète sans l'implication de l'ensemble de la communauté éducative. En effet, chacun a contribué à ce vaste projet, en encourageant les bons gestes pour la planète, en adoptant des comportements responsables, en modifiant certaines habitudes. Il paraissait donc important, pour ne pas réduire l'idée de développement durable à un effet de mode, de la mettre en pratique dans les enseignements. Ainsi, en SVT, langue vivante, géographie, français, des sujets sont-ils dorénavant abordés sous le prisme du développement durable.

Lutter aussi contre la pollution numérique

A l'occasion de la Journée Mondiale du nettoyage des données numériques en mars dernier, les élèves de NDM ont participé à l'opération "Nettoyons nos données". Symboliquement, chaque classe a fait le compte des données effacées. En une semaine, les collégiens ont supprimé 195 876 mails. De leur côté, les lycéens ont éliminé de leurs smartphones 456 applications et 33 220 photos. Les chiffres sont éloquentes !





Citoyens

< DE DEMAIN >



Des brochettes anti-gaspi



Les enfants sont toujours très sensibles aux questions liées à l'environnement. Ils y sont régulièrement sensibilisés et montrent un intérêt grandissant à ce sujet.

L'accueil de loisirs maternel Conflans a proposé dernièrement un atelier anti-gaspi aux petits, en leur faisant utiliser les fruits en surplus de la demi-pension pour réaliser des brochettes gourmandes et colorées. Les enfants se sont bien amusés et bien régalingés surtout !

La "Promo 16.18"

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement "l'Jeune Solution", l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) accueille tout au long de l'année, dans 100 centres en France, plusieurs milliers de jeunes déscolarisés de 16 à 18 ans, au sein du programme la "Promo 16.18". En Ile-de-France, ce programme mobilise 9 centres répartis dans les 8 départements de la région. L'objectif est de leur redonner confiance en eux, de les aider à se projeter dans un avenir professionnel, et à trouver leur voie (reprise de cursus scolaire, inscription en préformations ou formations certifiantes, orientation vers l'apprentissage, ou reprise d'un accompagnement avec la mission locale ou à l'École de la Deuxième Chance...). Ce programme d'une durée de 13 semaines se décline en dix ateliers : accompagnement et suivi individuel, savoirs essentiels utiles, découverte des métiers et du monde du travail, avenir professionnel, culture et créativité, santé, compétences, solidarité et citoyenneté, pratique physique et sportive et un chantier solidaire.

lapromo1618.idf@afpa.fr - Tél. 01.48.70.51.93.



Une fresque murale à l'école de la Cerisaie



Le mur de la cour de récréation de l'école maternelle la Cerisaie est en train de prendre de belles couleurs. Un nouveau projet voit le jour : la réalisation d'une fresque murale. Un papa de l'école, Romain Roulin, est professionnel de littérature jeunesse et graffeur. Il a donc proposé à Cindy Labarhette, la directrice de l'école, un partenariat afin de créer une fresque avec les enfants sur le thème de leurs personnages de littérature préférés.

Quatre classes sont associées à ce projet. Les petits sont ravis de pouvoir participer à ces ateliers ; d'autant plus que les personnages représentés leur sont familiers, car ils les ont étudiés avec leurs enseignants. Deux autres papas contribuent à la bonne réalisation de ce projet, Adrien Mitoire pour la captation vidéo, Alexandros Tsopotos pour photographier les séances. Ainsi, une trace de chaque étape est-elle conservée, avant de pouvoir permettre l'accès aux adultes au sein de l'établissement.

Charenton magazine reviendra sur le sujet, une fois la fresque achevée.

PORTEURS DE PROJETS, COMMERÇANTS, ARTISANS,

La Direction de l'économie et de l'emploi vous accompagne

Vous cherchez un local ?

La Direction de l'Économie et de l'Emploi (DEE) vous reçoit et vous informe sur les opportunités de reprises de baux professionnels et de fonds de commerce sur la ville : 01.46.76.50.03 / eco@charenton.fr

Vous cherchez à créer votre activité ?

La DEE vous renseigne sur les modalités de création, les professionnels charentonnais dans vos thématiques vous éclairent grâce à l'expertise de nos partenaires (VMAPI, EPT Paris Est Marne & Bois, CCI 94, CMA 94...) : 01.46.76.50.08 / eco@charenton.fr

Vous chercher à recruter ?

Le service emploi vous fait part des profils de demandeurs.

Un même contact pour tous : 01 46 76 50 00 / emploi@charenton.fr

CAFETIERS ET RESTAURATEURS

Jusqu'à 1000 euros d'aide de la Région pour aménager vos terrasses

Après des mois de fermeture, les bars-cafés et restaurants accueillent à nouveau des clients, en terrasse. Afin de les accompagner dans cette reprise d'activité, la Région Île-de-France met en place une subvention de 1.000 euros maximum disponible à partir du 1^{er} juillet 2021 destinée à prendre en charge les dépenses d'investissement liées à l'installation et l'aménagement de terrasses, y compris éphémères.

Sont concernés les établissements de restauration traditionnelle et les débits de boissons créés avant le 15 novembre 2020, ayant un effectif inférieur à 10 salariés (ETP) et un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 millions d'euros à l'issue du dernier exercice.

Sont éligibles exclusivement les dépenses d'investissement réalisées à compter du 15 avril 2021 pour installer ou aménager des terrasses, y compris éphémères : parasols, tonnelles, pergolas, mobilier de restauration en terrasse (chaises, tables extérieures...), séparateurs de terrasses et accessoires (panneaux en plexiglas/bois/etc., brumisateurs, fontaines...), éclairage... L'aide est octroyée sur factures acquittées, dans la limite du budget alloué au dispositif.

Les entreprises multi-établissements peuvent demander une aide pour chaque établissement.

Le formulaire de demande d'aide sera ouvert du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Contact : info.relanceterrasses@iledefrance.fr.

IMMOBILIER

Gagnez le remboursement de votre taxe foncière

Que vous ayez ou non un projet immobilier, l'agence Century 21 vous ouvre ses portes jusqu'au 21 juin pour vous permettre de gagner votre taxe foncière.

Pour jouer, il suffit de vous inscrire en agence ou directement auprès d'un conseiller rencontré près de chez vous. Le nom du gagnant du jour est annoncé tous les soirs sur RTL après tirage au sort, ainsi que sur le site Internet century21.fr.

Vous pouvez multiplier par 21 vos chances de gagner en posant un panneau CENTURY 21 chez vous ! N'attendez pas et venez tenter de remporter votre taxe foncière !

Century 21 - 29, avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

01.41.79.17.90 - lrc.charenton@century21.fr

FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES
CHARENTONNAISES

Procédure prolongée et simplifiée, éligibilité étendue

La Ville de Charenton apporte un appui aux commerçants et entreprises charentonnaises rencontrant des difficultés depuis la crise sanitaire. Une enveloppe globale de 250 000 € est distribuée à une quarantaine de premiers bénéficiaires, de statuts, activités et adresses variés, sous forme de virements d'un montant compris entre 1000 € et 10.000 € (en fonction des charges et pertes). Le dispositif est porté par un comité partenarial piloté par l'EPT *Paris Est Marne & Bois*, instruit par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne (CCI 94) et accompagné par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne (CMA 94) et par le Club Gravelle Entreprendre. Ce fonds est cumulable aux autres aides institutionnelles et ne demande que quelques pièces justificatives. N'hésitez plus à le solliciter.

Les critères d'éligibilité sont :

- Avoir une entreprise commerciale (ni investissement, ni holding, ni SCI) établie à Charenton-le-Pont
- Avoir au maximum 20 salariés
- Avoir un chiffre d'affaire d'au moins 15.000 € dans la période du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020
- Avoir rencontré une baisse d'au moins 25 % du chiffre d'affaire dans la période du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021 par rapport à la période référence du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020. (Le seuil était jusque-là d'au moins 30%).

Si vous le souhaitez un accompagnement gratuit, expert et confidentiel, à la constitution du dossier est apporté par le Club Gravelle Entreprendre, le réseau local d'entrepreneurs, pour cela contactez la Direction de l'Économie et de l'Emploi au 01.46.76.50.03 ou eco@charenton.fr

PRIMEURS

Maison Faziano

Installée au 23, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny une nouvelle boutique tout à la fois primeurs, épicerie fine et crèmerie compte donner un petit coup de jeune à une artère où ce genre de commerce n'existait pas encore. L'établissement a été créé par Nicolas Veneziano et Paul Fanouillère (qui a déjà travaillé dans une boutique du même type). Nicolas, qui a une solide formation financière, travaille à Rungis depuis cinq ans en relation avec un grand nombre de producteurs "J'ai eu envie d'aller au bout de la chaîne et d'amener le produit directement au consommateur !" nous explique-t-il. Fidèle à sa ligne de conduite, il va donc proposer des fruits et légumes frais français de saison et de qualité, une gamme de produits exotiques et une gamme bio. D'appétissantes olives, des noix, des fruits secs sont en vente en vrac, mais vous trouverez également des fruits à la découpe (ananas en barquette) utiles quand on a peu de temps pour préparer un dessert. Une huile d'olive sélectionnée tout spécialement avec soin pour vous est également à découvrir, tous comme de savoureux fromages en



provenance directe du lieu de production.

Passionnée par son métier, cette jeune équipe appelée à s'étoffer en fonction du développement de l'activité prendra le temps de répondre à vos besoins avec le sourire.

Maison Faziano - 23, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ouvert du mardi au samedi toute la journée et le dimanche matin.

PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS

Arganya Home



C'est au numéro 22 de la rue de Paris qu'une nouvelle boutique de cosmétique naturelle vient d'ouvrir. Arganya Home est, comme son nom l'indique, spécialisée dans les produits cosmétiques à base d'huile d'Argan de fabrication artisanale dans la coopérative de Tetouan au Maroc. Un conseiller vous accueillera pour vous guider vers les produits qui vous donneront une silhouette de rêve. Ici vous sont proposés des produits bio que vous trouverez difficilement ailleurs à Charenton : des préparations pour le visage, des soins pour les cheveux (shampoings et crèmes), des savons au beurre de karité aux différents parfums (rose, chocolat, ... mais non comestibles), des soins pour le corps (gommage, ...), mais aussi un écran total. Vous y trouverez également une étonnante huile de massage naturelle relaxante anticellulite aux propriétés amincissantes. Enfin, vous pourrez y découvrir le légendaire sel de la mer morte délassant et apaisant. Le voyage au pays de la beauté et de la sérénité est tout proche.

**Arganya Home : 22, rue de Paris
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h**

BRASSERIE

Folie Liberté

L'établissement situé au 137, rue de Paris a connu une impressionnante métamorphose après une fermeture de quelques mois. Oublié les tons tristes et défraîchis, place désormais à une devanture où un bleu chaleureux prédomine. Justine et William, un couple de Charentonnais dynamiques, riches de plusieurs années d'expérience dans le domaine, est désormais aux commandes de cette brasserie française moderne qui a pris le nom de "Folie Liberté" et accueille une clientèle jeune et familiale. Une brigade de 8 personnes recrutées essentiellement à Charenton se relaie, tout au long de la journée, pour vous servir le plus rapidement possible. "Attachés à notre ville pour sa qualité de vie, nous voulions lui rendre ce qu'elle nous a apporté et mettre un peu d'animation dans le quartier mais sans créer de problème !" nous explique Justine.

Les amateurs de pot entre amis devraient facilement trouver leur compte, car la maison ne propose pas moins de huit bières pression et un large choix de cocktails créatifs que l'on pourra déguster agrémentés de tapas variées constituées de produits de qualité représentant les saveurs du monde.

Vous pourrez vous y relaxer en terrasse ou en intérieur et oublier les tracas du moment. L'établissement propose également plats cuisinés et pizzas en vente à emporter.

**Folie Liberté - 137, rue de Paris - ouvert du lundi au samedi de 6h à 23h
Happy hour de 16h à 20h - folie.liberte@gmail.com**





PATRICIA FERNANDES

Patricia Fernandes est la dynamique Présidente du Club de tennis de Charenton. De nature sportive, celle qui pratique la course à pied, le vélo, le ping-pong et, bien sûr, le tennis aime à s'impliquer dans la vie locale. Elle explique "Le club compte environ 600 adhérents, dont 400 enfants à l'école de tennis. Nous sommes un des rares clubs à avoir réussi à maintenir notre activité malgré la crise sanitaire, car les courts sont à l'extérieur, dans le square Jules Noël. Nos adhérents sont fidèles, et souvent nous avons plusieurs générations de joueurs dans la même famille. Les parents nous confient leurs enfants pour apprendre, progresser et évoluer ensemble." Elle précise encore "Notre équipe d'encadrement est professionnelle et à taille humaine, tout le monde se connaît. Nous avons aussi la chance d'être aidés par de nombreux bénévoles. L'école de tennis s'adresse aux enfants ; une section dédiée aux enfants diabétiques a d'ailleurs été développée ces dernières années. Adultes, seniors ne sont pas en reste, car notre club loisirs s'efforce de répondre aux attentes du plus grand nombre." Patricia est aussi impliquée dans le comité du tennis féminin du Val-de-Marne et de l'Ile-de-France.

www.club.fft.fr/tccharenton - Tél. 01.43.68.09.56

VU SUR LE NET

Charenton dans les médias



LES ARCHIVES FONT LEUR CINÉMA | Les archives départementales ont publié, pendant le confinement, une belle trouvaille. Il s'agissait d'un reportage sur les grands travaux de construction et de rénovation engagés par la municipalité de Charenton dans les années 1970. A découvrir sur la page FB des Archives départementales du Val-de-Marne ou sur la page de Charenton.



DOCUMENTAIRE ARTE | La médiathèque de l'architecture et du patrimoine vient de mettre la main sur un trésor : elle a acquis, restauré et numérisé 2000 photographies, signées Emile Zola. Plus qu'un violon d'Ingres, l'écrivain s'était doté d'un arsenal impressionnant - pas moins de dix appareils et trois labos - et possédait un véritable talent pour la photo, moins naturaliste que dans ses romans... Arte propose un superbe documentaire sur le fonds Emile Zola. A visionner en replay.



PAGE FACEBOOK | Les Charentonnais passionnés d'histoire et de photographies anciennes le connaissent peut-être déjà : le groupe Facebook (privé) Charenton-le-Pont Avant... Après.

A ce jour, près de 1050 membres partagent des cartes postales anciennes, de vieilles photos de classe, des archives familiales et prennent plaisir à intervenir sur des sujets du patrimoine local.

Nicole Genini et Alain Pirault administrent cette page.



NOUVELLE APPLICATION | L'application Randonnées en Val-de-Marne propose d'arpenter le Val-de-Marne en apprenant une foule d'anecdotes sur l'histoire ou le patrimoine local, grâce à des itinéraires jalonnés de photos et d'explications. Une des promenades propose de découvrir Charenton puis suivre la Seine jusqu'à Choisy-le-Roi. A télécharger gratuitement sur Play Store et Apple Store.

PHOTOGRAPHE NAISSANCE - GROSSESSE - BÉBÉ - FAMILLE

Flo les mains

C'est dans le labo photo de son père que Florine Mazaleyrat a découvert la pratique de la photographie, alors qu'elle était adolescente. Le goût de raconter une histoire, de transmettre une émotion ne l'a jamais quitté, c'est pourquoi elle a récemment choisi de se consacrer à un registre bien particulier, la photo de bébé. L'univers artistique de "Flo les mains" s'inscrit dans la douceur, la simplicité, la recherche esthétique. Elle photographie les bébés, les enfants, les futures mamans... Les séances photo se font dans son studio, où Florine prend le temps de mettre en confiance les bébés avant d'immortaliser les premiers instants de vie des petits. Elle explique "J'ai envie de transmettre un patrimoine photographique de qualité aux parents. Aujourd'hui, on prend beaucoup de photos mais on ne prend pas le temps d'en faire quelque chose. Je propose aux familles de garder un souvenir précieux de ces beaux moments partagés, de prendre son temps pour ancrer ces instants éphémères."



<https://flolesmainsphotographie.com>
flolesmainsphotographie@gmail.com

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

Les yeux doc



Le réseau des Médiathèques possède un large répertoire de vidéo à la demande appelé "Médiathèque numérique". Les adhérents peuvent y trouver des milliers de références (films, documentaires, séries et programmes jeunesse issus du meilleur d'Arte et de la collection d'UniversCiné).

A ce service s'ajoute désormais une offre de vod complémentaire : Les yeux doc.

Il s'agit du catalogue national de films documentaires géré par la BPI (Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou). Le catalogue national s'inscrit dans une logique de diffusion de la production documentaire cinématographique et audiovisuelle française et étrangère. S'intéressant en priorité aux films qui sont programmés par les festivals ou les salles de cinéma, il s'attache à constituer un catalogue de référence, représentant tous les domaines de la connaissance et mettant l'accent sur les secteurs les plus inventifs de la création : films d'auteurs, essais documentaires.

Les adhérents du réseau des Médiathèques peuvent ainsi visionner à domicile pendant une durée de sept jours les films de leur choix. Une sélection de 400 titres est couramment disponible et le site s'enrichit à intervalles réguliers des nouvelles acquisitions. Pour accéder à cette offre de vod, il suffira de s'identifier sur le site des médiathèques.

mediatheques.charentonlepont.fr

LA PASSION DE LA BALLE JAUNE

La quinzaine du tennis dans le Val-de-Marne

Le tennis club de Charenton participe à la quinzaine du tennis organisée dans le Val-de-Marne. Cette manifestation sportive a été élaborée pour permettre au public féminin de découvrir le tennis par le biais d'animations sportives. Les mamans, mamies, soeurs, filles, collègues et amies pourront donc venir s'initier à la pratique du tennis en toute convivialité.

Pour participer à ce rendez-vous, il conviendra de réserver préalablement.

Le dimanche 20 juin, de 10h à 12h

pour les femmes non adhérentes

Une licence découverte de 3 mois sera offerte à cette occasion.

Animations tennistiques (initiations, jeux) et autres (goûter, photos, massages) et, pour celles qui le souhaitent, un cours collectif gratuit à une autre date

Réservations avant le vendredi 18 juin par mail.

Le dimanche 27 juin, de 14h à 16h

pour les filles non adhérentes de moins de 18 ans

Animations tennistiques (initiations, jeux) et autres (goûter, photos, massages) et, pour celles qui le souhaitent, un cours collectif gratuit à une autre date

Réservations avant le vendredi 25 juin par mail.

tennisclubcharenton@gmail.com - Tél. 01.43.68.09.56 - www.club.fft.fr/tcharenton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS
LA QUINZAINE DES NOUVELLES PRATQUANTES FRANCILIENNES
DU SAMEDI 19 JUIN AU DIMANCHE 4 JUILLET
TOUTES INVITÉES AU CLUB!
ANIMATIONS PLAISIR
Un Club comme chez vous
MAMAN, COPINE, MAMIE, CONJOINTE, AMIE, FILLE, SŒUR
TENNIS CLUB DE CHARENTON
Tecnifibre

< RENDEZ-VOUS >

Les Charentonnais ont du talent ! Sur le territoire charentonnais résident de nombreux auteurs et illustrateurs. Régulièrement, la rédaction du *Charenton magazine* reçoit des exemplaires de ces ouvrages, bandes dessinées, poèmes et autres essais. Ce mois-ci, pas moins de quatre auteurs locaux ont une actualité littéraire.

BANDE DESSINÉE

Maman, la BD

Être maman, ce n'est vraiment pas de tout repos ! D'abord, il y a les nausées pendant la grossesse (sans oublier la prise de poids et les réflexions sympas des copines !), puis l'accouchement et ses joies... Et enfin, il y a le grand chambardement : bébé arrive à la maison ! Avec beaucoup de tendresse et d'humour, Claire Gosnon croque le quotidien d'une jeune maman, sans rien oublier.

Ni les nuits entrecoupées de pleurs. Ni le difficile apprentissage de la propreté, les petits bobos, l'appartement qui devient un champ de bataille... Claire est une maman crevée, mais comblée et elle l'affirme : maman, c'est le plus beau métier du monde !

Claire Gosnon
Maman, la BD
Editions City - 16,90€

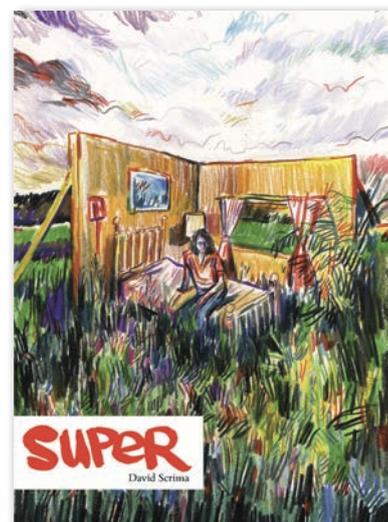


RECUEIL

Super

"Super" est un recueil de dessins et idées sur la musique en 2020, année étrange qui, du fait du confinement a souvent permis de réécouter des disques oubliés dans les tiroirs... David Scrima a donc proposé à des amis d'horizons différents d'écrire des textes sur les artistes représentés. Ont participé, pour la partie "artistes de la chanson" Jil Caplan, Clou, Chien Noir, Alister et Mark Daumail de Cocoon, pour les "dessinateurs de BD" Charles berberian, Stéphane Manel, Joëlle Passeron, Christian Durieux et Hervé Bourhis, et pour les auteurs de roman, Arnaud Le Guilcher, Matthieu Rémy et Éric Senabre. Le livre est préfacé par Olivier Nuc, journaliste musical du "Figaro".

Super - David Scrima - 15€ (+ 5€ de frais de port)
paypal.me/davidscrima

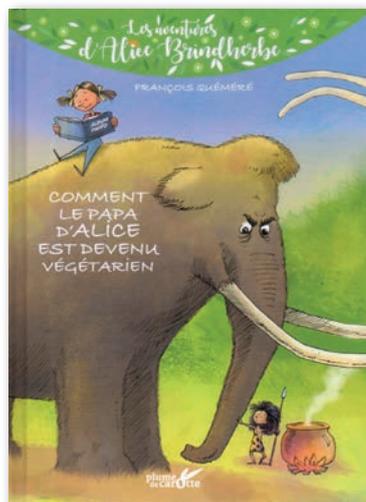


LITTÉRATURE JEUNESSE

Comment le papa d'Alice est devenu végétarien

Alice a invité son amie Capucine à venir goûter à la maison. La vieille voisine apporte une tarte à la rhubarbe de son jardin. "C'est vrai que vous êtes végétarienne, Mme Bodot ?" demande Capucine. "Oui, bien sûr, comme Alice et son papa d'ailleurs." Dégourdie, curieuse et indépendante, Alice va découvrir, au fil des albums de cette nouvelle série, des thèmes environnementaux d'actualité, tels que la biodiversité, le végétarisme, le rapport aux animaux... Le tout sous la plume et le pinceau plein d'humour et de délicatesse de François Quéméré, dont ce sont les premières publications jeunesse.

François Quéméré
Les aventures d'Alice Brindherbe
Editions Plume de carotte
9,90€



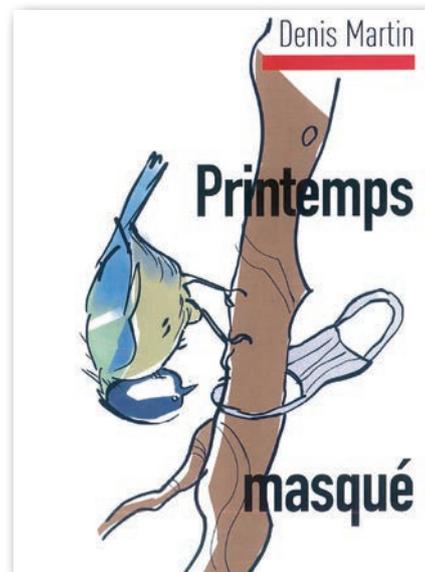
ESSAI

Printemps masqué

Dans un bloc-notes hebdomadaire, au gré d'échos entendus ou de choses vues, Denis Martin dresse un panorama de son confinement. Jamais désespéré, le ton, parfois distancié, est souvent drôle. Sorte de journal de bord écrit d'une plume alerte, le livre nous fait voyager agréablement et allusivement entre histoire et littérature.

Ingénieur de formation et diplômé de Science-Po, l'auteur s'est toujours intéressé à l'histoire. Aujourd'hui, ce retraité charentonnais s'adonne au bénévolat et à l'écriture.

Denis Martin
Printemps masqué
Editions de la route de la soie
10€



ÉVÉNEMENT CULTUREL

Les bouffées d'art du mois de juin

Pour entamer l'été avec un peu de gaieté et de légèreté, la Ville organise "les bouffées d'art", un événement culturel s'adressant à tous les publics. Pendant deux jours consécutifs, le public pourra parcourir des expositions, découvrir des films et participer à des moments de convivialité.

Mercredi 30 juin :

- Portes ouvertes de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages de 10h à 18h (exposition des travaux d'élèves réalisés pendant les confinements successifs, inscriptions aux ateliers pour l'année 2021-2022)
- Musique au Conservatoire André Navarra de 15h à 18h
Petits concerts
- Diffusion en continu du film d'Osman-André Mebarek et des courts-métrages réalisés par le service Jeunesse à l'atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages, au conservatoire de musique André Navarra, aux médiathèques ainsi qu'au service Jeunesse.

Jeudi 1^{er} juillet :

- Exposition photo d'artistes charentonnais : Jean-François Deroubaix, Emma Fréry et Juliette Pavy sur les grilles de l'Hôtel de ville. Ce sera l'occasion de découvrir, dans l'espace public, les photos des cafetiers et restaurateurs publiés dans les différents fascicules intitulés "Objectifs restos de A à Z. Vernissage à 18h.
- Réalisation d'une anamorphose sur le parvis de l'Hôtel de Ville
- Projection du film d'Osman-André Mebarek "le nouveau roi" au T2R puis rencontre avec le réalisateur à partir de 18h30.

Renseignements : www.charenton.fr



THÉÂTRE DES 2 RIVES

Fêtons la musique ensemble !

Le conservatoire de musique André Navarra prépare une belle soirée pour célébrer comme il se doit la fête de la musique lundi 21 juin sur la grande scène du Théâtre des 2 Rives. Toutefois, Covid-19 oblige, les festivités seront évidemment soumises à plusieurs restrictions : les masques seront obligatoires et un couvre-feu maintenu à 23 h.

- de 19h à 20h : Scène ouverte (Groupe de Rock, ensembles de guitares, quatuor violon/Guitare, ensemble de luth et clavecin avec la participation des élèves des Conservatoires de Créteil et d'Alfortville)
- de 20h à 20h30 : batucada
- à partir de 20h30 : concert de l'ensemble polyphonique "Mélownen" (variété française et internationale).

**Entrée libre sur réservation : 01.46.76.48.90
ou conservatoire@charenton.fr
107, rue de Paris**



Mercredi 23 juin au T2R

Retrouvons-nous pour
la présentation de la saison 2021/2022 !

Après ces longs mois sombres, la culture se déconfiner enfin ! Le Théâtre des 2 Rives s'apprête à rouvrir ses portes le mercredi 23 juin afin de présenter au public charentonnais le contenu de la programmation culturelle pour l'année 2021-2022.

Les équipes seront heureuses de proposer une soirée inédite pour découvrir les artistes qui viendront, lors de la saison prochaine, vous émerveiller, vous divertir et vous apporter une offre riche et originale.

Réservations : reservationtheatre@charenton.fr

Ouverture des portes : 18h30

★ Agenda ★



Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940 Vendredi 18 juin • 11h30 ★ Charenton-Bercy

Comme les dernières cérémonies officielles (la journée de commémoration du génocide arménien, la journée du souvenir des victimes de la déportation ainsi que le 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945), la cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940 ne se tiendra pas en public. Toutefois, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire, la Municipalité honorera la mémoire de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.



Exposition virtuelle des artistes charentonnais Jusqu'au 1^{er} juillet ★ www.charenton.fr/culture/espace_art_et_liberte/expo-virtuelle.php

L'espace Art et Liberté s'invite chez vous et vous propose une exposition virtuelle des artistes charentonnais. Venez découvrir la galerie en ligne et les 75 œuvres présentées. (peintures, sculptures, photographies, gravures...) Des techniques, sujets et univers variés, des œuvres de très belle facture, des artistes talentueux vous attendent. Prix Boesner du public : Votez pour l'œuvre de votre choix. Un prix Boesner sera remis à l'œuvre ayant reçue le plus de suffrages au soir du 1^{er} juillet.



Spectacle théâtre du service Jeunesse Dimanche 20 juin ★ Petit T2R - 107, rue de Paris

L'atelier théâtre (adultes) du service Jeunesse propose un spectacle de fin d'année au petit T2R le dimanche 20 juin de 18h à 20h avec "Les mangeuses de chocolat" de Philippe Blasband. Un mal hante certains esprits dans nos sociétés : la chocolatomanie. Nous nous retrouvons dans une séance de thérapie de groupe à laquelle participent quatre femmes : Elodie, Liliane, Marielle et bien sûr la thérapeute. Leur mission : partir à la recherche de leur "événement déclencheur". Que cherchent-elles vraiment ? Pourquoi refusent-elles de se livrer ?



Lundi 14 juin

Permanence du Député Michel Herbillon
Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous : contacter le 01.43.96.77.23.
★ 48, rue de Paris

Mardi 15 juin

Permanence départementale • de 14h à 17h
Ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil. Vous pouvez venir déposer votre dossier

directement à la permanence départementale de Charenton, chaque mardi.
Sur rendez-vous au 3994.
★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Samedi 19 juin

Collecte Emmaüs • de 14h à 17h
Depuis quelques mois, un camion Emmaüs vient collecter vos dons sur les places Aristide Briand et Henri d'Astier (Bercy2). Vous pourrez désormais venir déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage auprès du camion de collecte Emmaüs.
Samedi 19 juin : place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy 2).
Samedi 26 juin : place Aristide Briand

Samedi 19 juin

Rencontre BD • à 17h30
Dans le cadre de l'année de la BD, la médiathèque des Quais organise une rencontre avec Cédric Taling, auteur de bande dessinée et Nicolas Finet, éditeur chez Rue de l'échiquier.
Entrée libre sur inscription : <http://mediatheques.charentonlepont.fr/> ou au 01.46.76.69.00
Nombre limité à 20 participants en fonction des restrictions sanitaires
★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

Vendredi 25 juin

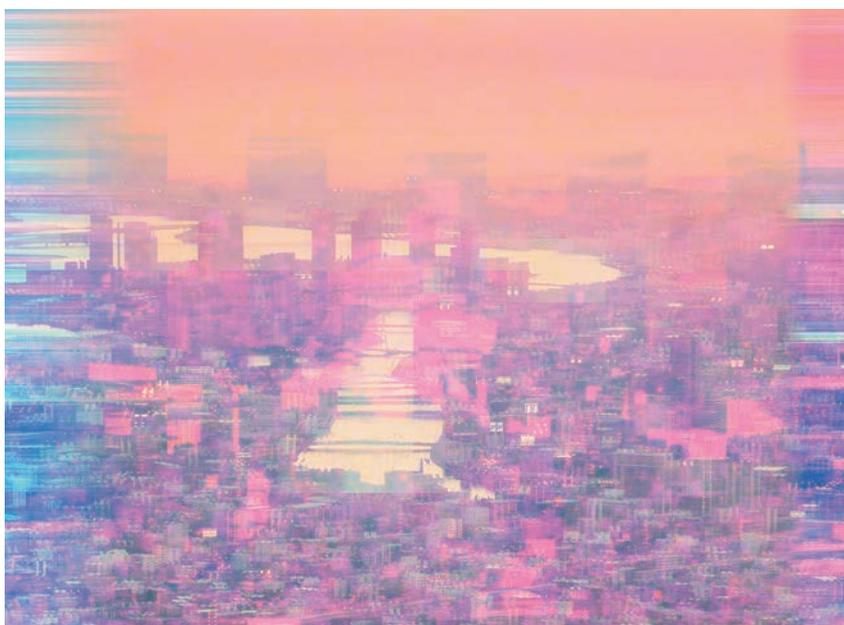
Permanence du conseil de l'énergie (MVE) • de 9h à 12h
★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

ESPACE ART ET LIBERTÉ

Les nouveaux horizons de l'art

Voyage propice à l'exploration des nouveaux territoires de l'art, l'espace Art et Liberté propose une exposition intitulée "Les nouveaux horizons de l'art". Elle réunit des artistes contemporains qui inventent un nouveau langage d'expression, interrogent de nouveaux espaces et supports. Qu'ils viennent de l'art urbain, de l'art brut, du numérique, ils ouvrent de nouveaux horizons, de nouvelles perspectives. Certains sensibles à l'environnement utilisent des matériaux bruts, recyclés, proposent des œuvres poétiques et ludiques en ayant le souci du développement durable. En raison du contexte sanitaire, la jauge du nombre de visiteurs de ce lieu d'exposition demeure réduite, elle est fixée à 80 personnes maximum.

Jusqu'au 1^{er} juillet - Place des Marseillais - Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h et samedi de 10h à 12h et 13h à 18h



  Retrouvez toutes les photos et la vidéo sur www.charenton.fr

BIENTÔT LE RETOUR DE "TOUS AU CLUB"

L'été se prépare !

Dans le prochain numéro du Charenton magazine, vous découvrirez la programmation détaillée de l'opération estivale "Tous au club" sur la place Briand. Du 9 juillet au 8 août, la Ville a préparé des jeux et des animations pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Bientôt, les Charentonnais pourront ainsi retrouver ce qui fait le succès de "Tous au club", c'est à dire des animations pour tous les goûts comme le mur d'escalade, l'acrobranche, le pump track, le paddle sans oublier des tables de ping-pong, du trampoline et de belles structures gonflables.

L'été se prépare aussi avec des animations dans les quartiers, la bonne humeur est de retour !

Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé • 14 bis, place Bobillot
Tél. 06.60.75.27.05
associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Daniel Guénard • 4, rue de la mairie
Tél. 01.77.01.58.70
ateliersartcharenton@gmail.com

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès • 33, rue Gabrielle
Tél. 06.12.61.39.08
contact@latelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot • Maison des Artistes
9, place de la coupole • ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta • 51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla • Maison des artistes de Charenton • 9, place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86 • www.mandorla.net

Peinture et sculpture pour tous

Yvon Tonnerre • Tél. 06.73.52.57.65
yvon.tonnerre@bbox.fr

Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris
poledanseverticale@retouramont.com

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en juin 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT Charenton déléguerait-elle l'intégralité de sa compétence urbanisme ?

Depuis 2016 toutes les villes ont vu leur compétence urbanisme transférée à d'autres entités (territoire, communauté de communes, ...). Charenton n'a pas échappé à la règle et sa compétence urbanisme a été déléguée pour partie à l'EPT Paris Est Marne et Bois. Le Plan Local d'Urbanisme est ainsi validé par l'EPT mais la ville conserve l'instruction des permis de construire.

La municipalité de Charenton vient de valider la création d'une GOU, Grande Opération d'Urbanisme, nouvel outil d'urbanisme,

pour aménager le quartier de Charenton-Bercy. Cette GOU vise également à transférer au Président de l'EPT les compétences de permis de construire, d'aménager et de démolir. En clair, la ville de Charenton se dessaisit de plein droit de l'ensemble de ces autorisations pour tous les projets intégrés au périmètre du quartier Charenton-Bercy au profit du Territoire pour une durée de 15 ans.

Nous regrettons de voir ces compétences importantes partir une fois de plus vers une structure éloignée des citoyens.

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Pour un plan de végétalisation de Charenton

Dans le précédent numéro, la municipalité soulignait l'importance de faire entrer la nature en ville. Cette nouvelle prise de conscience est un bon début. Cependant, la mise en pratique souffre encore d'un vrai manque d'ambition.

Organiser le concours des balcons fleuris, remplacer les jardinières par des fosses en pleine terre ou aménager des jardins partagés, sont des actions louables mais bien timides pour faire face aux enjeux liés à la végétalisation de notre ville. Les Charentonnais(e)s disposent aujourd'hui de 2,34 m² d'espace vert par habitant là où l'OMS recommande 12 m² par habitant. Nous sommes donc encore loin du compte ! Heureusement que l'on peut compter sur le bois de Vincennes (et donc de Paris) pour compenser.

Nous proposons un plan de végétalisation qui organise méthodiquement le remplacement du minéral par du végétal, rue par rue, place par place et immeuble par immeuble. En ce début d'été 2021, nous allons très probablement devoir subir de nouveaux épisodes caniculaires dont les effets s'accroissent dès lors que le bitume et le béton sont omniprésents dans notre environnement. Planter des arbres pour créer des zones ombragées (notamment dans les cours d'école), recouvrir les surfaces de végétaux (places de parking), sont des actions qui permettent au contraire d'absorber les trop plein de chaleur. Et vu le nombre d'années que met un arbre pour pousser et remplir efficacement son rôle, c'est aujourd'hui qu'il faut le planter !

Loïc RAMBAUD, Argentina DENIS
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

En raison de la candidature de João Martins Pereira aux élections départementales des 20 et 27 juin, et conformément à la législation en matière électorale, le collectif Charenton pour tou.te.s ! a décidé de suspendre sa tribune d'expression libre.

Bien à vous,

João MARTINS PEREIRA
jmartinspereira@charentonlepont.fr



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! Les choix du maire sont-ils les bons ?

La galerie commerciale au Monoprix est un désert en plein centre-ville. Nos rues sont jonchées de déchets et d'encombrants. Une brigade d'Intervention rapide dédiée pourrait intervenir en moins d'une heure !

Les rares pistes cyclables ne protègent pas du tout les cyclistes. Des plots pourraient être une solution d'attente !

Pas une seule terrasse n'échappe aux gaz d'échappement. Un café brasserie avec terrasse pourrait être aménagé autour du kiosque à musique.

Les décorations de Noël sont tristes, comme les arbres qui dégoulinent de larmes bleues en centre-ville. Notre mairie mériterait d'être éclairée la nuit ! etc.

Mais, le maire a plutôt décidé de dépenser les 35 millions économisés sur nos impôts pour améliorer la passerelle Valmy déjà existante au profit du programme Charenton-Bercy.

Cela correspond à 2500€ par foyer fiscal financés sur vos impôts !

Le manque de générosité envers les Charentonnais n'a d'égal que la générosité envers les promoteurs immobiliers qui devraient payer la passerelle en entier.

Les Charentonnais actuels sont-ils d'accord pour accepter, que dans les 10 prochaines années, toutes les économies et les impôts soient dépensés pour ce programme ?

Un équilibre doit être trouvé !

Mais, semble-t-il, il n'y a pas l'once d'un projet d'envergure en vue pour les autres quartiers de notre ville. Que répond le Maire à ces remarques de bon sens ?

Francis RODRIGUEZ-LACAM
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Raphaël BLANCHAIS • Charlie NEPPER
• Floriane JUSSIÈRE • Chloé MORIAMÉ
VANDERCHMITT • Léonore DEL CUETO
• Maëlle CHOINIER • Manelle HAMOUR •
Enrico ESPOSITO • Alexandre GIORGIADIS
• Jacinthe POMPONIO • Jacob MALKA
• Noah MUMBWA • Alek JORON •
Alexandre LEGUIL • Raphaëlle CADOUX
VAXELAIRE • Waël HAMI • Elon MOULY •
Stella THOMIN • Emilien BEGGIORA

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Géraldine PETIT et Alain JESTIN • Axelle
BROT et Nicolas VIAULT • Louisa ATTALI
et Benjamin BERDAH • Julia LUMBROSO
et Jérémy DAYAN • Phuong Lan CHAU et
Xuan Dung NGUYEN • Emilie DUBAULT
et Franck NATIVEL-FONTAINE • Christelle
MARQUET et Axel ZÉPHIR • Léa GOH et
Nicolas ROSSO

Décès

Avec nos sincères condoléances

Emmanuel REYMOND • Jacques
SZWARTZFELD • Ange MELSE • Ahmed
ZEGHNOUN • Ali BENOUGHIDANE •
Gérard VIARNÈS • Christian BOULARD

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en juin 2005 : de juin 2021 à septembre 2021
- Ceux nés en juillet 2005 : de juillet à octobre 2021
- Ceux nés en août 2005 : d'août 2021 à novembre 2021

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 20 juin
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 27 juin
GRANDE PHARMACIE DE ST-AURICE
7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

Dimanche 4 juillet
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Dimanche 11 juillet
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Franciliens peuvent trouver la pharmacie de garde de nuit ou les jours fériés en quelques clics, via une application pour smartphone et un site internet.

L'application mobile MonPharmacien
Le site Internet :
<https://monpharmacien-idf.fr>

 Version audio du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous



En cas de non réception
de votre **Charenton magazine**,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

INFO DERNIERE MINUTE

Bretelle d'accès pont Nelson Mandela

Dans le cadre des travaux de rénovation et de sécurisation des ponts Nelson Mandela, la bretelle d'accès au quai des Carrières depuis le pont amont sera provisoirement fermée pour 7 semaines.



COURS DE REMISE EN SELLE



Cyclistes
occasionnels
ou réguliers,
bénéficiez
d'une séance
pour vous sentir
plus à l'aise
à vélo

DU 5 JUIN AU 10 JUILLET 2021

les samedis après-midi (16h30-18h)

Voûte du Commandant Delmas
(près du marché)

Cours ouverts aux enfants
à partir de 8 ans,
accompagnés d'un parent

Attention : ces cours ne sont pas
destinés aux débutants qui souhaitent
apprendre à faire du vélo

Séances animées par
la vélo-école de Montreuil

Vivre à vélo en ville